

PRESENTATION DU CYCLE - SESSION MÉDIATION CHANTEURS

ACCOMPAGNATEURS 2026

L'action de formation entre dans la catégorie : Actions de Formation, prévue par l'article L.6313-1 du Code du travail.

Elle a pour objet : le développement des compétences.

Elle n'est pas certifiante mais donne lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation et d'une attestation d'assiduité.

- Objectif général :

Former des artistes de la scène lyrique à intervenir dans des actions de médiation courtes ou longues auprès des publics dans leur diversité :

-petite enfance,

-enfants et jeunes scolarisés ou au conservatoire, de 3 à 25 ans

-publics vulnérables du champs médico-social

(personnes âgées, en Ehpad, hospitalisées, en situation de handicap, avec des maladies type Alzheimer, personnes en situation de rue, de migration, de détention)

-autres publics

(néophytes, amateurs, parents, professionnels encadrants, enseignants ...)

- Objectif opérationnel : à la fin de la formation, les stagiaires seront capables de connaître les étapes et les principes d'un projet de médiation artistique lyrique adapté au public selon ses besoins particuliers, de la co-construction à l'intervention et au bilan.

PRESENTATION DE LA SESSION SESSION MÉDIATION

Constat

Avec le développement de l'éducation artistique et culturelle, puis l'élargissement des actions envers les publics des champs sociaux et médicaux, l'artiste doit acquérir des compétences de médiateur culturel à la rencontre de publics les plus variés, ayant chacun des besoins très spécifiques.

Or l'artiste lyrique et les instrumentistes les accompagnant se retrouvent souvent sur le terrain sans formation.

Une demande émerge d'une formation professionnelle combinant des connaissances, des expertises spécialisées, un savoir-faire et un accompagnement d'une expérimentation pratique sur le terrain auprès de publics spécifiques.

Compétences

L'Arcal a une longue expérience d'action artistique et culturelle auprès des publics scolaires, vulnérables et empêchés, y compris pour des projets longs de médiation et a développé un réseau d'artistes expérimentés, de pédagogues, et de partenaires scolaires et médico-sociaux, ainsi que la certification Qualiopi : ce projet d'action de formation sera nourri de toutes ces ressources, pour former des nouvelles générations d'artistes passionnés par la rencontre et la médiation avec tous les publics.

BENEFICIAIRES

Public visé : Artistes lyriques et instrumentistes professionnels ou en fin d'études professionnelles.

Effectifs :

6 à 15 artistes lyriques et instrumentistes.

Pré-requis :

Chanteurs & instrumentistes:

Technique musicale acquise ;

technique instrumentale ou vocale acquise.

Aptitude à l'interprétation ;

première expérience de l'interprétation devant un public.

Intérêt pour le champ de la médiation culturelle, avec ou sans expérience dans ce domaine.

Artistes professionnels, ou en fin d'études professionnelles.

Diplôme d'enseignement supérieur souhaité mais non obligatoire.

Accessibilité et handicap :

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap (provisoire ou permanent) et différents aménagements peuvent être envisagés en fonction des lieux de dispense des cours.

Afin d'échanger sur vos besoins, contactez-nous au moment de votre inscription.

INTERVENANTS & CONTACTS

Formateurs de la session : Dorothée Lorthiois, Marianne Zerah

Equipe de direction pédagogique du cycle :

*Direction

Catherine Kollen, directrice générale

* Conseillers pédagogiques & formateurs :

Dorothée Lorthiois, artiste lyrique, référente pédagogique du stage & formatrice

Marianne Zerah, enseignante, conseillère pédagogique EAC auprès de l'Arcal

*Administration

Luc Lièvre, administrateur général

* Coordination :

email correspondance formation : audition@arcacal-lyrique.fr

protocole de prévention VHSS : prevention@arcacal-lyrique.fr

accompagnement handicap : arcal@arcacal-lyrique.fr

=> Les noms, titres, référence et diplômes des formateurs peuvent être consultés en ligne :

<https://www.arcacal-lyrique.fr>

DATES, DUREE, MODALITES D'ORGANISATION

Dates : 02/12/2026 - 04/12/2026

Durée en jours : 3

Durée en heures : 18

Durée journalière : 6 heures

Horaires : 10h-13h 14h-17h

Modalités d'organisation :

Modalités d'organisation, durée et horaires:

En inter

En présentiel

Une session de 3 jours (6h/jour)

Durée : 18 heures de formation

Dates : 2, 3, 4 décembre 2026

Horaires des sessions : 10h-13h, 14h-17h

Effectifs

6 à 15 participants.

Structuration de la formation

Une session de 3 jours

LIEU DE FORMATION

Arcal, 87 rue des Pyrénées - 75020 Paris

OBJECTIFS

Objectif général de la catégorie de session :

Objectif général de la session :

A la fin du stage, le/la stagiaire sera capable de connaître les étapes et les principes nécessaires pour une action de médiation culturelle réussie, ponctuelle ou dans un parcours long.

Objectifs opérationnels évalués :

A l'issue du stage, l'artiste stagiaire sera capable de :

-Connaître les principes de l'éloquence pour capter l'attention d'un auditoire

-Utiliser une méthode pour construire son intervention en s'adaptant aux besoins d'apprentissage particuliers de chaque public dans une dynamique de groupe

-Appliquer ces connaissances à la médiation autour d'une œuvre, d'un spectacle, d'une pratique artistique et culturelle

MODALITES D'EVALUATION

1. Évaluation diagnostique (avant la formation) :

Objectif : Identifier le niveau initial des Stagiaires et leurs besoins.

Outils : Motivation et objectifs dans la candidature, éventuels entretiens individuels, questionnaire d'auto-

positionnement.

2. Évaluation formative (pendant et à la fin des séances de formation) :

Objectif : Vérifier que les Stagiaires intègrent progressivement les notions et compétences.

Outils : exercices pratiques, jeux de rôles, mises en situation.

Pendant les séances de formation, les exercices proposés en passage individuel ou collectif permettent aux formateurs d'apprécier la prise de conscience, la pratique, l'aptitude et le degré de maîtrise des objectifs en termes de compétence acquise, en cours d'acquisition, ou non encore acquise.

A la fin de chaque séance et de chaque jour, le Formateur demande un feed-back pour évaluer ce qui doit être encore approfondi.

3. Évaluation sommative (à la fin de la formation) :

Objectif : Mesurer les compétences et savoirs acquis à la fin de la formation.

Outils : Evaluation en fin de session

Le Formateur remplit un questionnaire d'évaluation à la fin de la session, dont une synthèse est remise au Stagiaire.

Questionnaire d'impact (post-formation) :

Objectif : Mesurer l'impact de la formation sur l'activité professionnelle ou personnelle du stagiaire à moyen/long terme.

Outils : Questionnaires de satisfaction à froid et d'impact

Questionnaires de satisfaction :

Le Stagiaire remplit une fiche de satisfaction à chaud afin d'évaluer les acquis de la formation d'un point de vue artistique, pédagogique et matériel.

Le Stagiaire remplit une fiche de satisfaction « à froid » après la fin de la formation, pour vérifier la cohérence de l'apprentissage, les enseignements durables et les éventuelles retombées sur la vie professionnelles.

Sanctions à l'issue de la formation :

A l'issue de la formation, l'Organisme de Formation remet au Stagiaire :

-une attestation de fin de formation mentionnant l'intitulé de la formation, les objectifs pédagogiques, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation (compétences acquises).

-un certificat de réalisation de formation

Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO ou tout autre organisme financeur de la formation, l'Organisme de Formation lui fait parvenir un certificat de réalisation justifiant que la formation a bien été réalisée, accompagné des feuilles d'émargement du Stagiaire et de la facture.

METHODES PEDAGOGIQUES

Méthodes employées de façon différenciée selon les apprentissages :

- Méthode active : Les stagiaires participent activement à leur apprentissage (ateliers, études de cas, jeux de rôles, mises en situation).

- Méthode démonstrative : Le formateur montre une procédure ou un savoir-faire que les stagiaires reproduisent ensuite

-Méthode participative : Les stagiaires interagissent entre eux ou avec le formateur, souvent dans le cadre de travaux de groupe ou de brainstorming.

- Méthode expositive : Le formateur transmet directement les savoirs via un cours magistral, une présentation orale ou un exposé.

Les 4 méthodes seront utilisées par les formateurs.

Le déroulé du stage sera détaillé dans la Fiche Programme et envoyé.

MOYENS ET METHODES MOBILISES

Méthodes mobilisées

Les méthodes mobilisées suivantes seront employées au cours du cycle de formation, de façon différenciée selon les sessions. Le programme détaillé de chaque session sera envoyé aux candidats.

* Modalités pédagogiques :

40% théorique, 60% pratique ;

Méthodes avec des exemples et mises en pratique (approche complémentaire)

Exercices pratiques ou ateliers (approche majoritaire)

Travaux en groupe ou en binôme (approche complémentaire)

* Moyens et outils utilisés :

Outils techniques spécifiques à la formation (pianos, clavecins, pupitres, haut-parleurs, écrans, caméras...).

Supports écrits (partitions, livrets).

Supports numériques (présentations PowerPoint, ressources documentaires, écoute ou visualisation d'enregistrements).

Modalités pédagogiques

La session de 3 jours est organisée en présentiel et en groupe.
Les cours sont dispensés en français.

Assiduité & engagement

Il est attendu une assiduité continue et un engagement des Stagiaires dans la formation.
Cet engagement sera rappelé à chaque moment – clé de la formation, ainsi que dans les échanges.
Les participants signent une feuille d'émargement par demi-journée.

DEROULE DU PROGRAMME

02/12/2026

10h-10h30 : Accueil des bénéficiaires, présentation et tour de table
10h30-11h : Exercices de cohésion de groupe
11h-13h : Construire sa propre éloquence et comment capter l'attention de son auditoire
14h-17h : Présentation de son instrument sous forme d'atelier pratique.
Passages individuels par participant · e et feedbacks de la formatrice et des autres participant · e · s.

03/12/2026

10h-10h30 : Training collectif
10h30-13h : Le travail de groupe et comment travailler avec les différentes typologies de groupe (ehpad, prison, les tout petits, crèche, etc...)
14h-17h : Comment présenter une œuvre ? Organisation des rythmes et du timing .

04/12/2026

10h-10h30 : Training collectif
10h30-13h : Comment mettre en œuvre un projet EAC ?
14h-16h30 : Mise en pratique : la création d'un projet
16h30-17h : Conclusion sur les apprentissages par (re)formulation, debrief collectif et bilan des évaluations

Ce planning-type peut être adapté en fonction des besoins de la formation et des intervenants.

